



SECOURS FFSS

Livret d'Accueil du Bénévole

Association de Secourisme
du Pays de Fougères



Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme





Sommaire...

1. Introduction.....	3
1.1. Bienvenue.....	4
1.2. Présentation de la FFSS.....	5
1.3. Présentation de l'ASPF.....	6
1.4. Comment rejoindre l'association ?.....	7
2. Communication.....	8
2.1. Outils de communication.....	9
2.2. Tenue opérationnelle.....	10
3. Formations.....	11
3.1. Formations grand public.....	12
3.2. Formation initiale du secouriste.....	13
3.3. Formations d'avancement.....	14
4. Dispositifs Prévisionnels de Secours.....	15
4.1. Mise en place d'un DPS.....	16
4.2. Différents types de DPS.....	17
4.3. Renforts de DPS.....	18
4.4. Le secouriste en Poste de Secours.....	19
5. Soutien des Populations Sinistrées.....	21
5.1. Missions & Organisation.....	22
6. Sauvetage Sportif.....	23
6.1. En piscine et en plein air.....	24
7. Plateforme numérique éOS.....	25
7.1. Fonctionnement d'éOS.....	26
7.2. Consulter son profil.....	27
7.3. S'inscrire sur un événement.....	28
7.4. Consulter la liste des membres.....	29
8. Glossaire.....	30
9. Foire Aux Questions.....	32

1.

Introduction





1.1. Bienvenue

Bienvenue à la FFSS et au sein de l'Association de Secourisme
du Pays de Fougères !

Vous avez choisi d'être bénévole au sein de la FFSS, nous nous en
réjouissons et vous en félicitons !

Être bénévole c'est donner aux autres, c'est un engagement, c'est
donner de son temps, s'impliquer, prendre des responsabilités, défendre
des valeurs, se donner des repères.

Être secouriste ou formateur, c'est se former, entretenir ses
compétences, prévenir, secourir, et travailler en équipe.

Le volontaire est certes animé par une volonté d'aider,
cependant, au cours de ses diverses activités, il pourra éprouver le
besoin lui aussi d'être aidé.

Ce livret a pour but d'apporter quelques éléments de réponse 😊

*Merci à Justine GATTONI, Edith LIERON, Alicia ORY, & Emeline VALLEE
pour leur contribution à l'élaboration de ce livret !*

1.2. Présentation de la FFSS

La Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (FFSS) est un organisme de Sécurité Civile, fondé en 1899 par Raymond PITET, et est reconnue d'utilité publique.

Pour mieux comprendre :



Aujourd'hui la FFSS Compte :

-  63 000 licenciés
-  63 Comités Départementaux
-  11 Ligues Régionales
-  361 Clubs

Les pôles d'activité demeurent essentiellement sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur et sous la tutelle du Ministère des Sports.



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Formations de secourisme
Missions de Sécurité Civile (opérationnelles)



**MINISTÈRE
DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sauvetage Sportif

Plus d'infos sur : www.ffss.fr

1.3. Présentation de l'ASPF

L'Association de Secourisme du Pays de Fougères, créée en 2004 par Guy MARTIN, est une association de loi 1901, affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme sous le n°5054, et agréée de Sécurité Civile pour les missions de type A, B, C et D.

Missions de type A : Opérations de secours

Missions de type B : Actions de soutien aux populations sinistrées

Missions de type C : Encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées

Missions de type D : Dispositifs Prévisionnels de Secours

Nos objectifs :

- 🛠 Le développement du secourisme, notamment au travers des formations d'enseignement des gestes de premiers secours au grand public, mais aussi par la formation de nos équipes de secouristes opérationnels et de nos formateurs.
- 🛠 Le développement des missions de Sécurité Civile, en accompagnant les organisateurs d'évènements par la mise en place de Dispositifs Prévisionnels de Secours à l'occasion de tout type de manifestation (*salons, évènements d'entreprises, institutionnels, sportifs, socio-culturels, etc...*)

Nos activités :

- 🛠 Formations de secourisme
- 🛠 Mise en place de Dispositifs Prévisionnels de Secours (Postes de Secours)
- 🛠 Soutien aux populations sinistrées

Nos moyens :

- 🛠 De nombreux lots de matériels opérationnels et de formation
- 🛠 1 VPSP - 1 VTUTP - 2 Quads - 2 VTT
- 🛠 En 2020, l'association recense 47 secouristes opérationnels et 5 formateurs
- 🛠 Tous les membres de l'association sont bénévoles



Siège administratif : 12, rue du Mont Saint Michel - 35420 MELLE

Centre opérationnel : 34ter, rue Lariboisière - 35420 LOUVIGNE DU DESERT


1.4. Comment rejoindre l'association ?

Une rencontre sur une de nos missions, une mise en relation par l'intermédiaire de l'un de nos membres, une prise de contact par téléphone, par mail...

Pour devenir secouriste bénévole, il faut être âgé de 16ans minimum.

Le processus de recrutement s'effectue en plusieurs étapes, d'abord par une rencontre au sein de notre centre opérationnel afin d'échanger sur vos motivations pour rejoindre l'association, puis par le suivi des formations nécessaires pour devenir Equipier Secouriste.

Entretien de recrutement :

 Le but est de pouvoir faire davantage connaissance, présenter l'ensemble de nos missions, et de nous faire part de vos motivations pour rejoindre notre équipe !

 En général au sein de notre centre opérationnel, à Louvigné du Désert

 Durée environ 01h00.

 Constitution du dossier :

- Lettre de motivations & CV à jour
- Fiche de renseignements
- Acte moral d'engagement
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Photocopies recto/verso de la carte d'identité et du permis de conduire
- Photocopies de tout diplôme en lien avec le secourisme

Formations pour intervenir sur les missions de Sécurité Civile :

 PSC.1 - environ 08h00 - Permet d'intervenir en qualité de Stagiaire

 PSE.1 - environ 35h00 - Permet d'intervenir en qualité de Secouriste

 PSE.2 - environ 28h00 - Permet d'intervenir en qualité d'Equipier Secouriste

Les formations PSE.1 et PSE.2 sont généralement décentralisées à La Richardais (35), via l'Association des Secouristes de la Côte d'Emeraude. Nous prenons en charge le coût de ces formations, seuls l'hébergement et/ou frais de déplacement vous restent à charge.

Chaque année, une licence de 20€ est à régler à l'association.

La licence vous permet de bénéficier d'une couverture en vue d'être assuré pour la pratique des activités de sauvetage et de secourisme, ainsi que dans l'exercice des missions de Sécurité Civile.

2.

Communication



2.1. Outils de communication

Restez informés

Restons connectés

Communication interne		06 10 77 01 54 7j/7 - 24h/24
		contact@secourisme-paysdefougeres.com kevin.gousset@ffss.fr
		SECOURS FFSS - Membres ASPF Groupe de discussion privé
Réseaux sociaux		www.secourisme-paysdefougeres.com www.ffss.fr
		FFSS Pays de Fougères FFSS National
		FFSS Pays de Fougères
Communication opérationnelle		http://eos.ffss.fr - Mails automatiques - SMS Alerte

2.2. Tenue opérationnelle

Une fois recruté, le secouriste se voit doté d'une tenue opérationnelle pour ses participations sur les missions de Sécurité Civile.




C'est une dotation individuelle, chaque secouriste est garant de son entretien et se doit de la porter correctement et entièrement chaque fois que nécessaire !

Aussi, chacun se doit d'être responsable et s'assurer de ne pas égarer d'effets ou de les échanger malencontreusement... Dans l'idéal chacun complète sa tenue avec quelques outils indispensables : une lampe de poche, des crayons, un carnet et une montre.



Dotation actuelle :

 x1	 x1	 x1	 x2	 x1
Casquette	Bonnet	Tour de cou	Polo	Sweat
 x1	 x1	 x1	 x1	 x3
Veste Softshell	Ceinture	Pantalon	Rangers	Ecusson de bras

Règles de port :

-  Le polo se porte dans le pantalon
-  La veste reste fermée
-  Les rangers sont fermées

Guide entretien des tenues disponible sur le site de l'association : Membres / Tenues

-  **ATTENTION !** Je ne porte pas ma tenue en dehors d'un temps de formation identifié ou d'une mission de Sécurité Civile ! Ni sur des temps personnels et festifs !
-  La tenue fédérale opérationnelle véhicule l'image de l'association, mais aussi de la fédération nationale, soyons vigilants pour rester crédibles 😊

3.

Formations






3.1. Formations grand public

L'association dispose de formateurs au sein de son effectif, ainsi nous pouvons proposer et mettre en place des sessions de formation à destination du grand public !







GQS - Gestes Qui Sauvent :

env. 2h

-  C'est une initiation aux gestes de premiers secours
-  Accessible dès le plus jeune âge
-  Animation : Tout membre titulaire à minima d'un PSC.1 de moins d'1an





PSC.1 - Prévention et Secours Civiques de niveau 1 :

env. 7h

-  C'est la formation de base en secourisme
-  Objectif : positionner le citoyen comme premier maillon de la chaîne de secours en France en lui permettant de pratiquer les gestes élémentaires de secourisme en attendant l'arrivée des secours publics
-  Accessible dès 10ans
-  Permet de devenir « Stagiaire » sur des missions de Sécurité Civile
-  Animation : 1 Formateur PSC pour 10 stagiaires
-  Aide-formateur : Tout membre titulaire du PSC.1





PSAJ.1 - Prévention et Secours Animation Jeunesse de niveau 1 :

env. 12h

-  A destination d'un public en contact avec de jeunes enfants, PSC.1 inclus
-  Accessible à partir de 16ans
-  Animation : 1 Formateur PS ou PSC + certificat Formateur PSAJ
-  Aide-formateur : Tout membre titulaire du PSE.2

PSS.1 - Prévention et Secours du Sport de niveau 1 :

env. 12h


-  A destination d'un public sportif, clubs de sports, etc... PSC.1 inclus
-  Accessible à partir de 16ans
-  Animation : 1 Formateur PS + certificat Formateur PSS
-  Aide-formateur : Tout membre titulaire du PSE.2

3.2. Formation initiale du secouriste

Pour devenir pleinement opérationnel sur les missions de Sécurité Civile, il convient de suivre 2 formations initiales, les PSE.1 et PSE.2, qui permettent de devenir respectivement « Secouriste » puis « Equipier Secouriste ». Ces formations sont soumises à une formation continue annuelle obligatoire pour prolonger leur validité d'année en année.





Actuellement, ces formations se déroulent à La Richardais, par le biais de l'Association des Secouristes de la Côte d'Emeraude. L'association prend en charge le coût de ces formations, il reste à la charge du bénévole les frais d'hébergement et/ou de déplacement.

Les 2 formations peuvent être suivies de manière espacée dans le temps, c'est-à-dire qu'il est possible d'effectuer dans un premier temps sa formation PSE.1, puis de suivre le PSE.2 quelques mois ou années plus tard en fonction de ses disponibilités.

 **Objectif des PSE.1&2 :** Apprendre à porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.





PSE.1 - Premiers Secours en Equipe de niveau 1 :

env. 35h

-  Accessible à partir de 16ans
-  Permet de devenir « Secouriste » sur des missions de Sécurité Civile
-  Animation : Formateurs PS
-  Aide-formateur : Tout membre titulaire du PSE.1




PSE.2 - Premiers Secours en Equipe de niveau 2 :

env. 28h

-  Accessible à partir de 16ans + être titulaire du PSE.1
-  Permet de devenir « Equipier Secouriste » sur des missions de Sécurité Civile
-  Animation : Formateurs PS
-  Aide-formateur : Tout membre titulaire du PSE.2

Formation continue annuelle :

env. 8h

-  Permet de maintenir à jour ses compétences, et de s'approprier les nouvelles recommandations de premiers secours émises par la DGSC-GC
-  Animation : Formateur PS
-  Aide-Formateur : Tout membre titulaire du PSE.2

3.3. Formations d'avancement

Il est possible de continuer de développer ses compétences une fois sa formation initiale effectuée, comme par exemple en intervenant comme aide-formateur sur des sessions de formation en vue de se former comme formateur par la suite.

Toute formation d'avancement est soumise à validation par l'association. Ces formations ont un coût et sont dépendantes des besoins présents. Il est aussi requis une ancienneté de 2ans dans sa formation actuelle avant de prétendre à une formation d'avancement, ainsi qu'une participation active au sein des activités de l'association.

Les référentiels de compétences des formations initiales doivent être maîtrisés.

Formations opérationnelles :

	Prérequis	Missions
CE FFSS Chef d'Equipe	2ans de PSE.2	- Assurer la responsabilité d'un PAPS - Encadrer 1 équipe de 4 intervenants secouristes
CP.1 FFSS Chef de Poste de niv 1	2ans de PSE.2 + expérience CE	- Assurer la responsabilité d'un DPS-PE - Encadrer jusqu'à 12 intervenants secouristes
CO FFSS Cadre Opérationnel	Expérience significative en tant que CP	- Assurer la responsabilité de DPS-ME ou GE - Intervenir au sein d'une chaîne de commandement inter-associative ou interservices sur des évènements de grande ampleur, etc..

Formations pédagogiques :

	Prérequis	Rôle
FO PSC	PSC.1	Formateur PSC.1
FO PS	2ans de PSE.2	Formateur PSE.1 + PSE.2
FO PSAJ	FO PSC ou FO PS	Formateur PSAJ.1
FO PSS	FO PS	Formateur PSS.1
FO FO/CO	Expérience significative en tant que FO PS	Formateur de Formateur / Concepteur

Les formations de formateur sont aussi soumises à une formation continue annuelle obligatoire pour prolonger leur validité d'année en année.

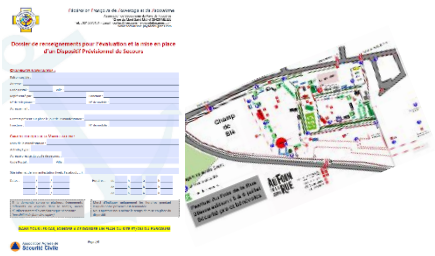




4.

Dispositifs Prévisionnels de Secours



4.1. Mise en place d'un DPS

Pour mieux comprendre le processus de la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours :

<p>1</p>	<p>L'organisateur de l'évènement nous envoie un dossier de demande de DPS, accompagné de plans, programmes, etc...</p>	
<p>2</p>	<p>L'association effectue une étude de la demande, ainsi qu'une évaluation des risques, en lien avec le RNMSC-DPS, pour déterminer les moyens matériels et humains à mettre en place le jour de la manifestation</p>	<p><i>Création évènement éOS « Prévisionnel »</i></p> 
<p>3</p>	<p>Envoi d'un devis à l'organisateur</p>	
<p>4</p>	<p>Si le devis est accepté, l'association établit une convention mentionnant les engagements des 2 parties lors de la manifestation (moyens et locaux mis à disposition, procédures d'intervention, fourniture ou non des repas, etc...)</p>	<p><i>Evènement confirmé sur éOS</i></p> 
<p>5</p>	<p>Gestion par l'association du recensement des disponibilités des secouristes, demandes de renfort le cas échéant, constitution des équipes, envoi des convocations, etc...</p>	




4.2. Différents types de DPS

Les Dispositifs Prévisionnels de Secours (DPS), ou plus communément les « Postes de Secours », sont régis par le Référentiel National des Missions de Sécurité Civile, relatif aux Dispositifs Prévisionnels de Secours (RNMSC-DPS), issu de la loi de modernisation de la Sécurité Civile de 2004. Il est la référence et valable pour toutes les associations agréées.




PAPS - Point d'Alerte et de Premiers Secours

-  Composé de 2 intervenants secouristes
-  Mis en place à l'occasion d'une manifestation dont la grille d'évaluation des risques détermine un indice de risques faible
-  Armé par un lot C




DPS-PE - Dispositif Prévisionnel de Secours de Petite Envergure

-  Composé de 4 à 12 intervenants secouristes
-  La structure d'un poste de secours constitue la base du dimensionnement d'un dispositif de secours allant de la petite envergure la grande envergure
-  Armé d'un lot A, ainsi que de lots B et C selon le nombre d'intervenants secouristes

DPS-ME - Dispositif Prévisionnel de Secours de Moyenne Envergure

-  Composé de 12 à 36 intervenants secouristes
-  Composé de 2 à 3 postes de secours au maximum
-  Dirigé par un Cadre Opérationnel

DPS-GE - Dispositif Prévisionnel de Secours de Grande Envergure

-  Composé de plus de 36 intervenants secouristes
-  Au moins 4 postes de secours regroupés dans 2 secteurs au minimum
-  Dirigé par un ou plusieurs Cadres Opérationnels

Les DPS-ME et GE font l'objet de sectorisations géographiques et/ou fonctionnelles. Compte-tenu des moyens matériels et humains à engager, ils peuvent être assurés par une ou plusieurs AASC issues d'une même fédération ou de fédérations différentes.

Pour plus d'infos : RNMSC-DPS

4.3. Renforts de DPJ

Faute d'effectifs suffisants ou par manque de matériel, il se peut que nous soyons amenés à faire appel à d'autres associations FFSS pour nous venir en aide afin de pouvoir honorer notre engagement auprès de l'organisateur d'une manifestation.




Il est aussi possible et fréquent que nous intervenions en renfort d'autres associations pour les épauler, en fournissant des moyens secouristes et/ou des moyens matériels.

Dans ce cas, l'autorité d'emploi devient celle de l'association titulaire du contrat liant la FFSS à l'organisateur de l'évènement. Il convient donc de se mettre à la disposition des équipes présentes afin de veiller au bon déroulement de la mission.




Les renforts peuvent s'effectuer au niveau départemental, régional, voire national.

Sur éOS, les évènements sont précédés de la mention **Renfort**.

Renforts départementaux :

-  **CD35** - Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine de la FFSS
-  **ASCE** - Association des Secouristes de la Côte d'Emeraude / La Richardais (35)
-  **NSM** - Nautisurf Saint-Malo / Saint-Malo (35)

Renforts régionaux :

-  **LB** - Ligue de Bretagne de la FFSS
-  **ASSPV** - Association de Sauvetage et de Secourisme du Pays de Vannes / Vannes (56)
-  **ALOHA** - Aloha Sauvetage Secourisme / Auray (56)
-  *Etc...*






Renforts Nationaux :

-  **CNO** - Commission Nationale Opérationnelle de la FFSS
-  **ASH** - Association de Saint Herblain / Saint Herblain (44)
-  **ASA** - Association des Secouristes Angevins / Angers (49)
-  *Etc...*






4.4. Le secouriste en Poste de Secours

Une fois votre recrutement effectif et les formations effectuées, vous voilà prêt à intervenir sur les différents postes de secours !





Préparation, avant le Poste de Secours :

-  Il convient de s'inscrire sur la plateforme éOS selon ses disponibilités.
-  Un mail est envoyé aux secouristes retenus pour la mission afin de leur communiquer toutes les informations nécessaires (date, heure et lieu du RDV, consignes particulières...).
-  Généralement un covoiturage est proposé depuis le Centre Opérationnel avec les véhicules de l'association. Pensons-y aussi pour rejoindre le lieu de RDV, notamment pour les plus jeunes qui ne sont pas forcément véhiculés. Chaque secouriste a accès depuis éOS à la liste des personnes retenues sur un DPS, ainsi qu'à l'ensemble de leurs coordonnées : chacun peut être autonome pour organiser sa venue en DPS !
-  N'oubliez pas de venir en tenue complète directement sur le lieu de RDV. En fonction des aléas météorologiques, il est possible et conseillé de prévoir le reste de sa tenue dans un sac à dos qui vous suivra sur la mission.
-  Chacun participe à la préparation, la vérification et au chargement du matériel.






Pendant le Poste de Secours :

-  A l'arrivée sur le site, le Chef de Poste prend contact avec l'organisateur de l'évènement pour signifier l'arrivée de notre association et prendre note des dernières consignes nécessaires au bon déroulement de notre mission.
-  Ensuite tout le monde participe au montage et à l'installation du Poste de Secours, ainsi qu'à la vérification des différentes caisses et sacs d'intervention pour déceler tout défaut précocement afin de pouvoir trouver une solution au plus vite.
-  Place au briefing, informations sur la manifestation, remarques particulières, constitution des équipes.
-  Durant cette phase, chacun se doit de veiller à conserver une tenue propre, complète, éviter d'avoir les mains dans les poches, rester attentif, opérationnel, prêt à intervenir en cas de besoin. Pour cela il est nécessaire de rester à l'écoute de son Chef d'Equipe et/ou de son Chef de Poste.
-  N'oublions pas que nous sommes observés, nous représentons l'association, mais aussi plus largement la FFSS dans son ensemble ! Une belle image nous permet de gagner en crédibilité, d'évoluer, de démarcher de nouveaux partenariats, etc...



-  En cas de problème personnel pendant ma mission, j'en informe sans délai le Chef de Poste afin de pouvoir y remédier au plus vite.
-  Consommation de tabac autorisée, à l'abri des regards. Pour rappel et pour des raisons de sécurité, il est **strictement interdit** de fumer dans le Poste de Secours ou à proximité immédiate d'une bouteille d'Oxygène.
-  Consommation d'alcool ou de produits stupéfiants interdite.
-  L'utilisation des téléphones portables est tolérée sous condition que leur utilisation n'entrave pas le bon déroulement de la mission, que leur utilisation reste discrète, à l'abri des regards, et si possible réservée à l'usage opérationnel.

⌘ Temps de repos ⌘

-  Lorsque le secouriste est sur un temps de repos identifié, il se doit de respecter ses collègues encore en poste, en restant dans la zone prévue pour se reposer.
-  Les postes sont parfois longs et fatigants, il n'y a pas toujours de répit. Lorsque je suis en repos, j'en profite pour reprendre des forces, pour être à nouveau opérationnel à mon retour en poste.
-  Il est évidemment important de respecter les roulements préparés : ne pas être égoïste !
-  Sur un temps de pause, nous gardons notre posture professionnelle, nous sommes responsables (je range et nettoie avant mon départ), nous représentons l'image de l'association et de la FFSS 😊
-  Lors d'un DPS de longue durée, je pense à prévoir mon nécessaire de toilette, de couchage, un change civil. Cependant on évite d'apporter trop d'effets personnels pour éviter les pertes ou vols... l'association ne pourra en être tenue pour responsable

Après le Poste de Secours :

-  Déchargement, nettoyage, complément des différents lots de matériel pour que tout soit de nouveau opérationnel pour la prochaine mission !

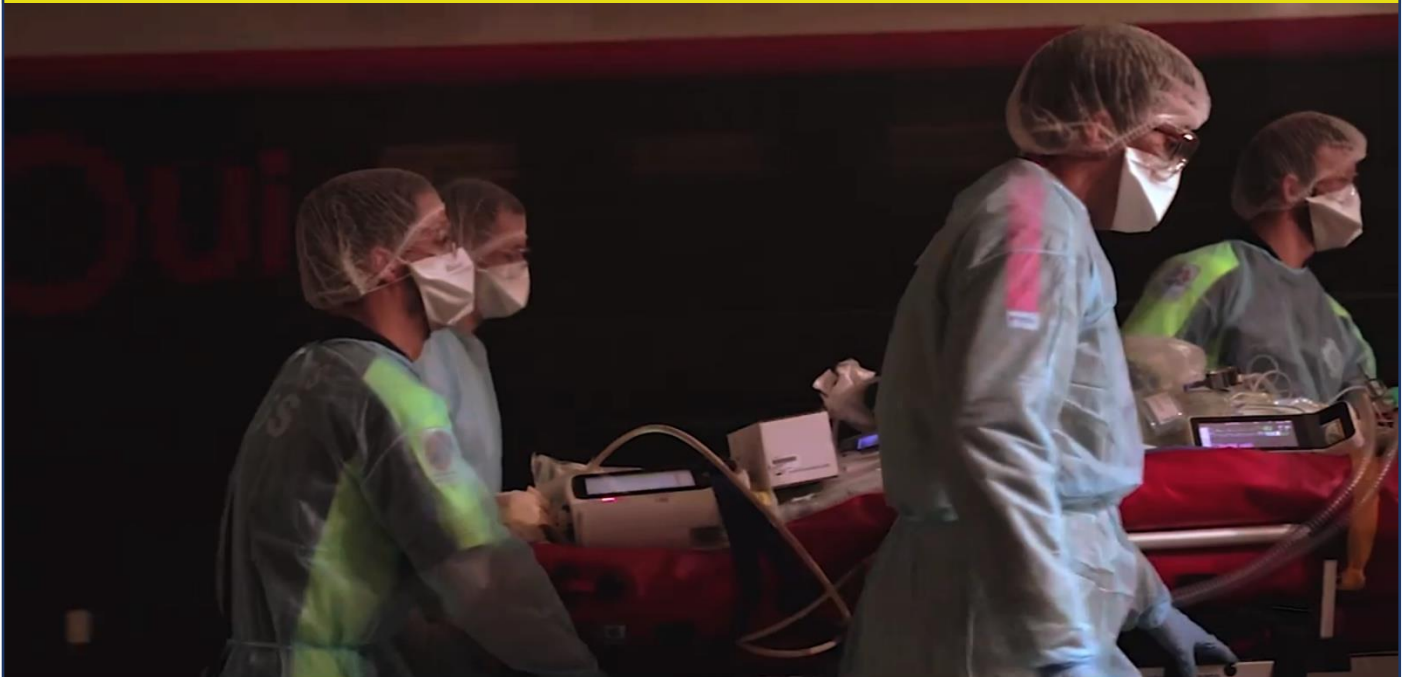
Petits Rappels...

Vos formations vous ont été financées, votre tenue en dotation individuelle aussi (il faut savoir que ce n'est pas le cas dans toutes les associations), il faut donc savoir rendre en retour pour l'association, c'est du « *donnant/donnant* » !

Essayer de participer au maximum aux différentes missions proposées, c'est permettre de faire tourner les équipes engagées dans le but que ce ne soit pas toujours les mêmes qui soient présents, on a tous une vie personnelle à côté, on s'engage dans un effort collectif.

5.

Soutien des Populations Sinistrées







5.1. Missions & Organisation

Face à une situation exceptionnelle (événement météorologique, catastrophe naturelle, attentat, épidémies, ...) nous mettons nos ressources matérielles et humaines à disposition des services de l'Etat (Mairies, Préfectures, ARS, SDIS, SAMU, etc...).

Le soutien aux populations sinistrées consiste à répondre à l'appel de mobilisation pour faire face aux détresses engendrées lors d'une situation de crise.

L'association et le Comité Départemental assurent une veille téléphonique 24h/24, 7j/7.

Différentes missions peuvent nous être confiées :




-  Ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence
-  Assistance aux personnes vulnérables
-  Renfort des structures de secours publics
-  Participation à des exercices, etc...

Missions de type A : Opérations de secours

Missions de type B : Actions de soutien aux populations sinistrées

Missions de type C : Encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées

Organisation :

-  Ces missions sont aussi renseignées sur la plateforme éOS, les membres sont avisés des besoins en fonction de leur champ de compétences
-  Des alertes par mail et SMS peuvent aussi être envoyées en fonction du délai d'intervention attendu
-  Différents niveaux d'alerte sont possibles :
 - **VERTE** - Je m'informe
 - **ORANGE** - Je me prépare
 - **ROUGE** - Je me mobilise

ATTENTION !

Il est impératif de respecter la voie hiérarchique. Pour rappel, un bénévole ne peut pas s'engager de lui-même sur une opération d'urgence en représentant la FFSS sans autorisation expresse d'un dirigeant de l'association.

6.

Sauvetage Sportif



6.1. En piscine et en plein air...

Le sauvetage sportif est une discipline à part entière qui se caractérise par la diversité de ses épreuves :

- 🏊 En mer ou plan d'eau, avec ou sans embarcation, ce sont les épreuves de « côtier »
- 🏊 En piscine, ce sont les épreuves en « eau plate »

Ces rencontres spectaculaires attirent un public nombreux sans jamais lasser. Les règles appliquées à chaque épreuve sont simples et facilitent la compréhension des spectateurs.

Les disciplines du sauvetage sportif, souvent pratiquées avec engin, se répartissent dans des domaines différents allant de la nage au kayak, et les épreuves collectives omniprésentes rappellent sans cesse le caractère salvateur de sa spécialité.

L'activité se pratique en compétition du niveau local au niveau mondial, avec le même souci de réalisation de performance.

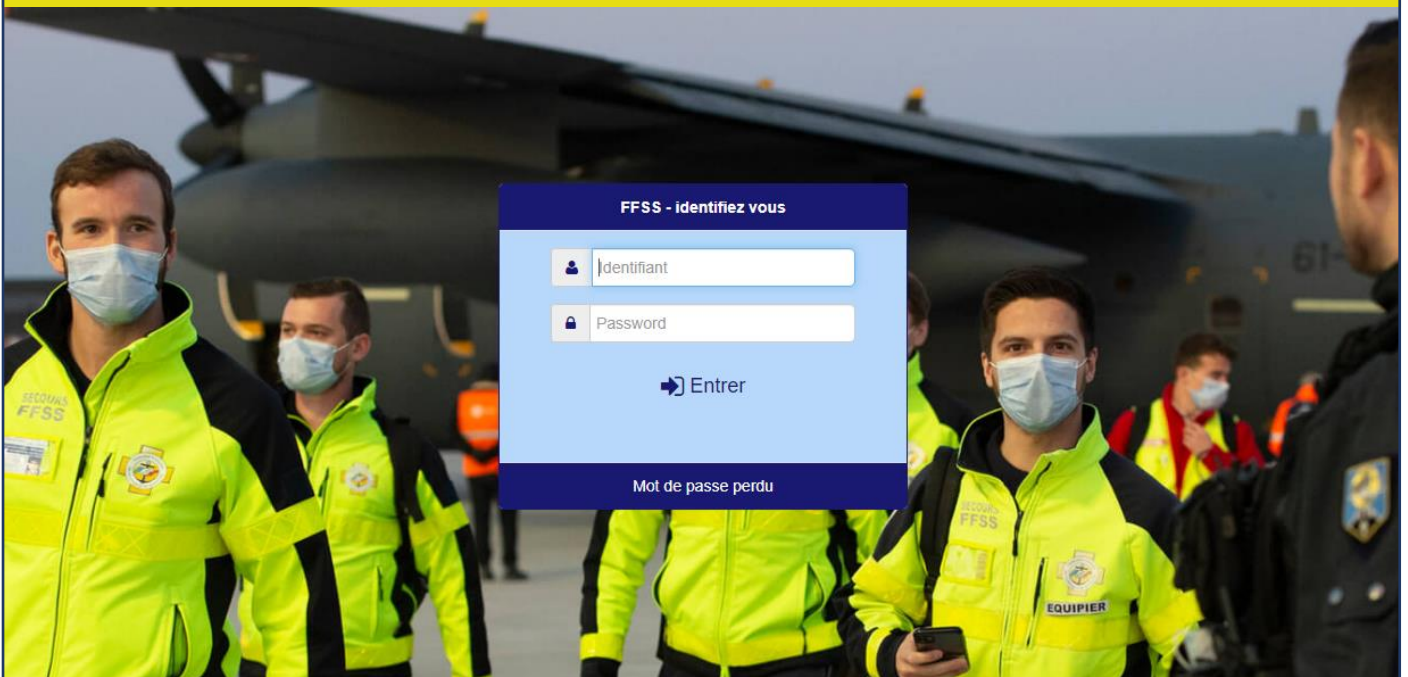
Certains bénévoles rejoignent des clubs FFSS uniquement pour cette activité sportive proposée par la FFSS sous la tutelle du Ministère des Sports. C'est aussi la raison pour laquelle nos saisons annuelles se déroulent du 1^{er} Octobre au 30 Septembre.

Compte tenu de la lourdeur d'organisation en termes d'entraînements, de déplacements, d'acquisition de matériels, l'association n'exploite pas cette activité de la fédération.



7.







Plateforme numérique éOS



7.1. Fonctionnement d'éOS

éOS est un outil numérique important pour vous. Il vous permet de vous inscrire sur les formations et les missions de Sécurité Civile de l'association. Chaque membre actif se voit attribuer un identifiant et un mot de passe provisoire.

Les fonctionnalités sont multiples :

-  S'inscrire sur une formation
-  Déclarer ses disponibilités pour une mission de Sécurité Civile
-  Vérifier ses compétences
-  Consulter la liste des membres de l'association
-  Contacter un membre de l'association,
-  Etc..

Rendez-vous sur : <http://eos.ffss.fr>

Tableau de bord :



The screenshot shows the dashboard of the Fédération Française Sauvetage Secourisme. At the top, there is a navigation bar with icons for Home, Events, Aspf, Presences, Infos, and a search icon. Below this is the organization's logo and name, along with contact information for the National Crisis Management Room (24h/24, 7j/7) and social media links for Facebook and Twitter. A search bar and several utility buttons (Recherche, Evenements, Calendrier, Alerte FFSS, Facebook, Twitter, WhatsApp, Commission Opérationnelle, Demande assistance éOS) are also visible.

The main content area is divided into several sections:

- Jeudi 28-05-2020 22:29**: A section titled "Bonjour Aspf ASPF" with a small logo.
- Anniversaires à souhaiter**: A section indicating "Aucun anniversaire à souhaiter".
- Mes participations en cours ou futures**: A section indicating "Pas de prochaines participations prévues".
- Calendrier des activités**: A list of upcoming activities, including:
 - 01-03-2020 : Covid-19 - Main courante (Association de Secourisme du Pays de Fougères) - lieu: ASPF
 - 25-05-2020 : Formation PSE.2 (Association de Secourisme du Pays de Fougères) - lieu: La Richardais
 - 28-05-2020 : Renfort PREVISIONNEL - Tournoi des Ecoles (Association de Secourisme du Pays de Fougères) - lieu: Nantes
 - 31-05-2020 : PREVISIONNEL - Rassemblement Pentecôte (Association de Secourisme du Pays de Fougères) - lieu: Pontmain
 - 12-06-2020 : Saint Georges de France (Association de Secourisme du Pays de Fougères) - lieu: Saint Georges de Reintembaut
 - 13-06-2020 : Saint Georges de France session n°2 (Association de Secourisme du Pays de Fougères) - lieu: Saint Georges de Reintembaut
 - 13-06-2020 : Castel'Iminator (Association de Secourisme du Pays de Fougères) - lieu: Châteaubourg
 - 14-06-2020 : Saint Georges de France session n°3 (Association de Secourisme du Pays de Fougères) - lieu: Saint Georges de Reintembaut
- La veille Opérationnelle est assurée par**: A section listing the operational support for the day:
 - Stéphane VOISIN (N° Veille Opérationnelle: 01 88 32 09 80) pour Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme
 - Kévin GOUSSET (N° Veille Opérationnelle: 06 10 77 01 54) pour Association de Secourisme du Pays de Fougères

7.2. Consulter son profil

N° membre eOS: 320

Statut * Personnel bénévole
Civilité Monsieur
Nom ASPF
Prénom Aspf
Deuxième prénom
Nom de naissance
Identifiant ASPF
Affiliation ASPF - Association de Secourisme
Entreprise Non précisée
Droit d'accès public
Droit d'accès 2 public

Informations personnelles et contact

Date de naissance 23-04-2004 16 ans
Lieu de naissance
Département
Nationalité Non renseignée
email contact@secourisme-paysdefoug
Téléphone portable 06 10 77 01 54
Autre Téléphone
Adresse 12, rue du Mont Saint Michel
Code postal 35420
Ville MELLE
NPAI JJ-MM-AAAA Date NPAI
N° licence FFSS
Infos masquées

Autres Informations

Actif / Ancien * actif
Date engagement 23-04-2004
Date de fin JJ-MM-AAAA
Personne à prévenir en cas d'urgence
Nom GOUSSET
Prénom Kévin
Téléphone 06 10 77 01 54
email
Notifications paramétrage
Calendriers téléchargement
Dernière connexion 28-05-2020 22:30 (51)
Conditions charte d'utilisation acceptée le 09-06-2017 à 14:23

Identification primaire

Afin de retirer votre badge d'accréditation, vous devrez présenter une preuve de votre identité au centre d'accréditation. Si vous êtes résident du pays hôte, il s'agit de votre carte/document d'identité. Si vous êtes un visiteur international, il s'agit de votre passeport.

N° de carte d'identité
Date de carte d'identité JJ-MM-AAAA
Type de document Passeport
Pays d'émission France

🔑 Cette page vous permet de vérifier les informations de contact vous concernant et de les mettre à jour.

🔑 Différents onglets, vous permettent d'accéder à vos compétences (1), les formations suivies (2), vos prochaines participations sur les événements (3), les tenues qui vous sont affectées (4), changer de mot de passe (5), etc...

1 2 3 4 5

7.3. S'inscrire sur un évènement

Code eOS Événement (organisateur) Lieu Hors département Date Horaire convention Ouvert Requis Inscrits Heure RDV RIS Engagement Rapport valide

86579	Formation PSE.1 (ASPF)	La Richardais		lundi 26 août au vendredi 30 août 2019	8:00-17:00			2			
86847	Inventaire & Rangement matériel (ASPF)	Louigné du Désert		jeudi 29 août 2019	8:00-17:00			2			
86183	Comice Agricole (ASPF)	Les Portes du Cognais		samedi 31 août 2019	6:30-19:00			6/14			
84765	Poursuites sur Terre partie n°12 (ASPF)	La Baconnière		samedi 7 septembre 2019	15:00-20:00		1 CE, 1 CP, 2 PSE1, 4 PSE2	7/18			
84765	Poursuites sur Terre partie n°22 (ASPF)	La Baconnière		dimanche 8 septembre 2019	8:00-20:00		1 CE, 1 CP, 2 PSE1, 4 PSE2	8/18			
106313	Castel'Iminator (ASPF)	Châteaubourg		samedi 13 juin 2020	18:30-23:00		1 CE, 1 PSE1, 2 PSE2	0/14			
98008	Pèlerinage Diocésain (ASPF)	Saint Didier		dimanche 8 septembre 2019	9:00-18:00		1 CP, 1 PSE1, 4 PSE2	6/16			
99580	Renfort Brick sur Oust partie n°12 (ASPF)	Bain Sur Oust		samedi 14 septembre 2019	14:00-19:00		1 PSE2	2/2			

🔑 Onglet « Evènements » / Penser à vérifier la plage de dates (1) / Sélectionner l'évènement où vous souhaitez vous inscrire (2)

Confirmation d'inscription

Vous êtes sur le point de vous inscrire sur cet évènement.

Accepter 3

Annuler

retour s'inscrire 1

2 Disponible En attente Indisponible fermer

🔑 Fiche de l'évènement où toutes les informations relatives à la mission de Sécurité Civile sont présentes. Cliquer sur « s'inscrire » (1) / « Disponible » (2) / « Accepter » (3)

🔑 Possibilité de consulter la liste des autres membres inscrits sur cette mission (4)

🔑 Possibilité de se désinscrire au plus tard 1 semaine avant la mission

7.4. Consulter la liste des membres

Dans l'intérêt des missions de l'association, chacun peut avoir accès aux informations de contact des autres membres de l'association : adresse postale (2), téléphone (3), mail (4).

Il est aussi possible de consulter les compétences des autres membres (5).

Ainsi, chacun peut être autonome dans son organisation pour se rendre sur le lieu de RDV, faire du covoiturage, etc...

Nom	Prénom	Statut	Section	Entrée	Entreprise	Téléphone	Téléphone 2
AIME	Alain	BEN	ASPF	08-05-2019		06 60 82 26 16	
ASPF	Aspf	BEN	ASPF	23-04-2004		06 10 77 01 54	
AUSSANT	Jeanna	BEN	ASPF	14-09-2010		07 50 84 57 88	
BARBOSA MUNIZ LANGLOIS	Maria	BEN	ASPF	01-01-2018		07 58 88 84 98	
BAUDUCEL	Lyne	BEN	ASPF	20-06-2019		07 50 85 82 47	
BLANCHET	Mattis	BEN	ASPF	20-02-2020		06 99 21 71 81	
BOUFFORT	Camille	BEN	ASPF	20-04-2013		06 78 70 05 40	
BOULAY	Florentin	BEN	ASPF	19-09-2019		06 43 78 34 07	
BOURASSET	Alexiane	BEN	ASPF	30-12-2019		06 50 82 32 18	
CHEREL	Antonin	BEN	ASPF	27-09-2019		06 88 54 28 08	

👉 Cliquer sur « All » (1) pour afficher toute la liste des membres, puis sélectionner un membre pour consulter ses informations.

N° membre 60S: 317

Statut * : Personnel bénévole
Civilité : Monsieur
Nom : GOUSSET
Prénom : Kévin
Deuxième prénom :
Nom de naissance :
Affectation : ... ASPF - Association de Secourisr
Entreprise : ... Non précisé ...
Droit d'accès : Gestion Générale
Droit d'accès 2 : Gestion Administrative

Informations personnelles et contact

Date de naissance : 26-03-1992 28 ans
Lieu de naissance : Fougères
Département : 35
Nationalité : France
email : kevin_2603@hotmail.fr
Téléphone portable : 06 60 78 82 17
Abrégé :
Autre Téléphone : 06 10 77 01 54
Adresse : Bel-Air
Code postal : 35420
Ville : ST GEORGES REINTEBAULT
NPAI : JJ-MM-AAAA Date NPAI
N° licence FFSS : 1000021|H|F|N|35|05054

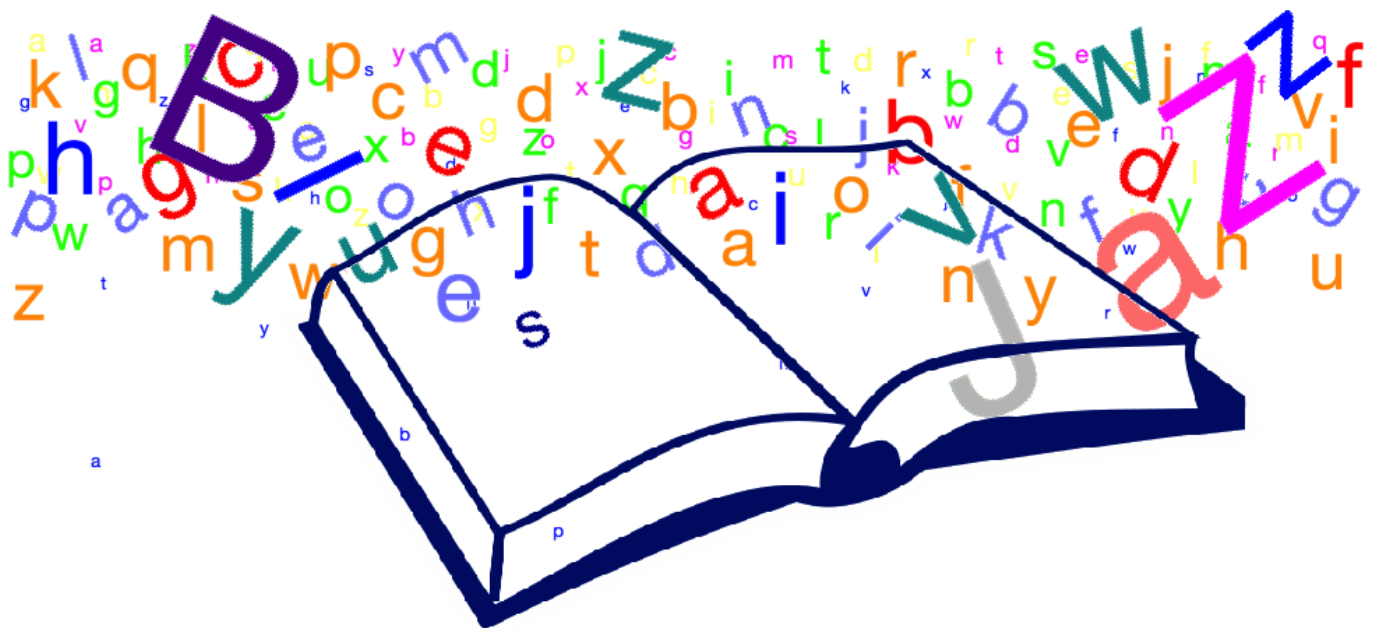
Autres Informations

Actif / Ancien * : actif
Date engagement : 14-06-2009
Date de fin : JJ-MM-AAAA
Personne à prévenir en cas d'urgence (confidentiel)
Dernière connexion : 28-05-2020 22:56 (4250)
Conditions : charte d'utilisation acceptée le 08-06-2017 à 17:46

**En cas de besoin, ne pas hésiter à contacter l'association
06 10 77 01 54 contact@secourisme-paysdefougeres.com**

8.

Glossaire





A	AASC	Association Agréée de Sécurité Civile
	ALOHA	Aloha Sauvetage Secourisme / Auray (56)
	ARS	Agence Régionale de Santé
	ASA	Association des Secouristes Angevins / Angers (49)
	ASCE	Association des Secouristes de la Côte d'Emeraude / La Richardais (35)
	ASH	Association de Saint-Herblain / Saint-Herblain (44)
	ASPF	Association de Secourisme du Pays de Fougères / Mellé (35)
C	ASSPV	Association de Sauvetage et de Secourisme du Pays de Vannes / Vannes (56)
	CD35	Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine
	CE FFSS	Chef d'Equipe FFSS
	CNO	Commission Nationale Opérationnelle
D	CO FFSS	Cadre Opérationnel FFSS
	CP.1 FFSS	Chef de Poste de niveau 1 FFSS
	DGSC-GC	Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises
	DPS	Dispositif Prévisionnel de Secours
	DPS-PE	Dispositif Prévisionnel de Secours de Petite Envergure
F	DPS-ME	Dispositif Prévisionnel de Secours de Moyenne Envergure
	DPS-GE	Dispositif Prévisionnel de Secours de Grande Envergure
	FFSS	Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme
	FO FO/CO	Formateur de Formateur/Concepteur
	FO PS	Formateur Premiers Secours
	FO PSAJ	Formateur Prévention et Secours Animation Jeunesse
	FO PSC	Formateur Prévention et Secours Civiques
G L N P	FO PSS	Formateur Prévention et Secours du Sport
	GQS	Gestes Qui Sauvent
	LB	Ligue de Bretagne
	NSM	Nautisurf Saint-Malo / Saint Malo (35)
	PAPS	Point d'Alerte et de Premiers Secours
	PSAJ.1	Prévention et Secours Animation Jeunesse de niveau 1
	PSC.1	Prévention et Secours Civiques de niveau 1
	PSE.1	Premiers Secours en Equipe de niveau 1
R V	PSE.2	Premiers Secours en Equipe de niveau 2
	PSS.1	Prévention et Secours du Sport de niveau 1
	RNMSC-DPS	Référentiel National des Missions de Sécurité Civile relatif aux DPS
	VPSP	Véhicule de Premiers Secours à Personnes
	VTT	Vélo Tout Terrain
	VTUTP	Véhicule Tout Usage Transport de Personnels



9.

Foire Aux Questions











Je me suis inscrit sur un événement éOS, malheureusement j'ai un imprévu, comment cela se passe-t-il ?

-  En cas d'évènement grave de dernière minute, prévenir un responsable de l'association, joignable au **06.10.77.01.54**.
-  Si cette absence est programmée, prévenir un responsable de l'association et trouver un remplaçant de même qualification ou de qualification supérieure.


Comment faire pour proposer ou bénéficier d'un covoiturage avec les autres membres inscrits sur la mission où je suis retenu ?

-  Chaque membre actif a accès à la plateforme numérique éOS où sont recensées toutes les coordonnées de l'ensemble de l'effectif de l'association.
-  Ainsi chacun peut être autonome dans sa démarche de covoiturage.
-  Cf. page 29.

J'ai mon permis depuis moins de 3ans, ai-je le droit de conduire un véhicule de la FFSS ?

-  Le titulaire d'un permis probatoire est autorisé à conduire un véhicule léger ou un minibus sous réserve d'en avoir fourni le justificatif à l'association.
-  Pour la conduite des VPSP, une ancienneté de 3ans de permis est requise.
-  Pour la conduite des Quads, compte-tenu du fonctionnement en binôme, il est préférable que l'ensemble de l'équipage soit titulaire du PSE.2.

Si j'engage des frais pour me rendre en poste, ai-je le droit de demander un remboursement de mes frais d'essence, d'autoroute, voire de repas et d'hébergement ?

-  Les frais engagés sur une mission doivent vous être remboursés (frais de restauration, frais de route...). Cependant il convient d'avoir l'autorisation d'un responsable de l'association avant d'engager ces frais.



Si on est victime d'un accident en mission quelle assurance nous prend en charge ?

- 📄 Sur temps de mission ou de formation, vous êtes couvert par l'assurance de la FFSS qui prendra en charge tous les frais que l'assurance maladie et votre mutuelle ne prendraient pas en charge.
- 📄 Actuellement le contrat de la FFSS est à la MAIF.
- 📄 Seule une licence active permet de vous faire bénéficier de cette prise en charge.

Si je vis mal une intervention, à qui puis-je en parler ?

- 📄 Un débriefing est prévu en fin de poste, c'est le moment de parler de votre mal-être si vous souhaitez en discuter avec le reste de l'équipe. Si vous souhaitez de la discrétion, parlez-en directement avec votre Chef d'Equipe ou Chef de Poste.
- 📄 En cas de besoin, l'association pourra vous mettre en relation avec un psychologue.
- 📄 Ne restez pas avec des questions en tête qui vous déstabilisent, le fait d'en parler peut vous permettre de retrouver confiance en vous !

Quels sont les différents types de lots ?

- 📄 Différents lots sont utilisés sur les Dispositifs Prévisionnels de Secours. Les plus courants sont les lots A, B, et C.

Lot A	Ensemble du matériel permettant d'armer un poste de secours
Lot B	Matériel nécessaire pour un binôme (2 secouristes)
Lot C	- Ensemble du matériel permettant d'armer un PAPS - Matériel nécessaire à une équipe (4 secouristes)
VPSP	L'équipement est basé sur l'embarquement d'un lot A + un lot C. En fonction des départements et des conventions tripartites établies, un complément de matériel peut être nécessaire à la demande de l'ARS

- 📄 Plus d'informations dans le RNMSC-DPS.

Fédération Française de *S*auvetage et de *S*ecourisme

Association de Secourisme du Pays de Fougères
12, rue du Mont Saint Michel - 35420 MELLE
Tél : 06.10.77.01.54
Mail : contact@secourisme-paysdefougeres.com

